

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du MARDI 02 AVRIL 2019, à 20 heures.

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de HUISMES, sous la présidence de Monsieur Denis MOUTARDIER.

Présents : Elisabeth BENOIST, Agnès BOREL, Philippe COIQUIL, Romuald COLIN, Max DELUGEAU, Bertrand DEYRIES, Florence GRANDIN, Jean-Michel GUERTIN, Daniel HANNEQUART, Lionel HEGRON, Sarah LAMOUR, François MARIN et Denis MOUTARDIER.

Représentés : Claudine BOUCHER donne procuration à Daniel HANNEQUART,
Marc SAUTEREAU donne procuration à Jean-Michel GUERTIN,
Isabelle WIBAUT donne procuration à Elisabeth BENOIST.

Excusé : Pascal BELERY.

Absente : Nathalie DESBRUERES.

Secrétaire de séance : Agnès BOREL.

Le quorum étant respecté, Monsieur Denis MOUTARDIER ouvre la séance.

Aucune remarque n'est apportée par les conseillers municipaux sur le contenu du compte-rendu de la dernière séance du 04 mars 2019. Il est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée des décisions prises dans le cadre de ses délégations en matière d'urbanisme (autorisations des droits des sols et du droit de préemption urbain exercé sur la commune).

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

1. AFFAIRES GENERALES.

- Organisation de la fête communale en juin 2019.

Après réflexion, le conseil municipal retient à l'unanimité des membres présents sauf Monsieur Max DELUGEAU qui ne participe pas au vote en raison de sa présidence de l'association des fêtes de Huismes, l'organisation d'une grande tablée sous forme d'un pique-nique le samedi 15 juin 2019 en soirée. La liste des élus qui seront disponibles est définie. La sonorisation a déjà été pré-réservée. La réunion de préparation est également fixée.

- Tenue du bureau de vote pour les élections européennes du dimanche 26 mai prochain.

Le planning de présence des élus pour la tenue du bureau de vote est établi de 8 heures à 18 heures.

2. FINANCES COMMUNALES.

- Vote des taux d'imposition locale pour l'année 2019 (2019-03-016).

Considérant le produit attendu des taxes pour l'année 2019, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2019, à savoir :

- Taxe d'habitation = 10,02 %,
- Taxe foncière en bâti = 16,44 %,
- Taxe foncière non bâti = 20,84 %.

- Vote des tarifs municipaux à compter du 1^{er} janvier 2020 (2019-03-017).

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2019, la commission des finances a examiné les tarifs relatifs à la location du foyer rural et du cimetière communal ainsi que leur évolution depuis 2011. Elle a également tenu compte de l'augmentation qui a été décidée en 2015 pour un effet au 1^{er} janvier 2016.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les tarifs applicables en 2019 aux locations du foyer rural et du cimetière à compter du 1^{er} janvier 2020.

- Examen et vote du budget unique de l'année 2019 (2019-03-018).

. Monsieur le Maire présente à l'assemblée ce budget qui se résume ainsi :

- la section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 294 515,24 euros dont un autofinancement est prélevé à hauteur de 266 000,00 euros.

- la section d'investissement s'élève à un montant de 952 884,91 euros. Cette section enregistre quatre projets importants, à savoir :

. aménagement des entrées de bourg de l'agglomération (route de Chinon) pour un coût estimé à 130 000,00 euros TTC,

. travaux de voirie pour le programme de l'année 2019 pour un montant de 89 000,00 euros TTC,

. étude de la réhabilitation du foyer rural pour un montant de 10 000,00 euros TTC,

. réhabilitation de deux logements communaux pour un montant de 45 000,00 euros TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le budget unique de l'année 2019.

- Attribution de deux subventions exceptionnelles en 2019 (2019-03-021).

. Le conseil municipal décide à l'unanimité (2 élus municipaux ne participent pas au vote car ils sont membres de l'association « Le cabas Huismois ») d'accorder une subvention de 10 000,00 euros à titre exceptionnel pour le démarrage de l'association « le cabas Huismois ».

Il accepte également à l'unanimité de subventionner le déplacement de la mini-entreprise du collège d'Avoine à Blois. Le conseil municipal propose une aide de 60 euros par enfant soit une subvention de 120,00 euros au total.

- Changement du photocopieur de l'accueil du secrétariat de mairie (2019-03-019).

Monsieur le Maire informe l'assemblée des 3 propositions commerciales reçues de la société CPRO OUEST Quadra (actuelle prestataire), de la société RICOH et de la société Rex-Rotary. Ces offres sont relatives au renouvellement du photocopieur couleur de l'accueil de la mairie dont la dernière échéance trimestrielle de location est fixée au 1^{er} octobre prochain.

Après examen des offres reçues, le conseil municipal accepte à l'unanimité de retenir la proposition financière de la société RICOH, la mieux disante, pour la fourniture du photocopieur **RICOH IM C3000** avec l'option Kit OCR et l'option GSNX pour l'accueil de la mairie suivant la proposition commerciale du 1^{er} mars 2019 et ses conditions financières. Cette offre de location est calculée pour un premier loyer dû au 01/09/2019 pour une durée de contrat de 60 mois. Il autorise Monsieur le Maire à signer le contrat proposé par cette société.

3. TRAVAUX.

- Demande d'une subvention au titre du D.S.I.L. 2019 pour l'aménagement de voirie de la route de Chinon – entrée Sud de l'agglomération (2019-03-020).

Dans le cadre des opérations qui sont éligibles à la dotation de soutien à l'investissement local en 2019, la commune peut présenter un projet communal important cette année. En effet, ce fonds d'aide a vocation à accompagner le financement de projets structurants au plan communal.

Il est proposé d'inscrire les aménagements de voirie de la route de Chinon car il s'agit de la poursuite des aménagements de la rue des écoles réalisé en 2012, du centre bourg en 2013 et de la rue de la Tourette (entrée Nord de la commune) en 2018.

Une étude d'aménagement des entrées de bourg de l'agglomération sur la Route Départementale n° 16 (RD 16) pour l'entrée Sud route de Chinon, a été réalisée en mars 2019 par l'Agence TALPA de Saumur (49).

Le conseil municipal décide à l'unanimité de présenter ce projet communal dont le chiffrage de l'avant-projet est arrêté à la somme de 110 000,00 euros H.T. de travaux y compris les honoraires et les frais divers (sondages et levé topographique). Il arrête à l'unanimité le plan de financement pour ce projet à savoir une demande d'aide financière de l'Etat de l'ordre de 50 % du coût H.T. soit 55 000,00 euros.

4. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

- Rapport des commissions.

Le conseil municipal entend les actions menées par chaque adjoint et conseiller délégué au sein de chaque commission.

- Réunion publique sur le PLUi à Huismes.

Cette réunion publique aura lieu le 10 avril prochain à 20 heures au foyer rural.

- Comice agricole – soirée débat.


Cette soirée débat aura lieu le 16 avril 2019 à partir de 19 heures 30 à l'espace culturel d'Avoine. Le thème retenu sera « consommer localement des produits locaux de saison ».

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 15 minutes.

Date de la publication : 08 avril 2019.
Certifié exact,

Le secrétaire de séance,

Agnès BOREL.



Le Maire,


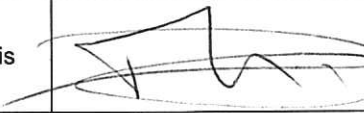


Denis MOUTARDIER.

Récapitulation des délibérations prises au cours de cette séance

N° délibération	Titre
2019-03-016	Vote des taux d'imposition locale pour l'année 2019
2019-03-017	Vote des tarifs municipaux à compter du 1 ^{er} janvier 2020
2019-03-018	Examen et vote du budget unique de l'année 2019
2019-03-019	Changement du photocopieur couleur de l'accueil de la mairie auprès de la société Ricoh
2019-03-020	Demande subvention DSIL 2019 pour aménagement route de Chinon Entrée Sud agglomération
2019-03-021	Attribution de deux subventions exceptionnelles en 2019 Le Cabas Huismois et collègue Avoine

Signature des membres présents

Présents	Signatures	Présents	Signatures
BELERY Pascal	excuse	BENOIST Elisabeth	
BOREL Agnès		BOUCHER Claudine	a donné procuration à Daniel HANNEQUART
COLIN Romuald		COIQUIL Philippe	
DELUGEAU Max		DESBRUERES Nathalie	absente
DEYRIES Bertrand		GRANDIN Florence	
GUERTIN Jean-Michel		HANNEQUART Daniel	
HEGRON Lionel		LAMOUR Sarah	
MARIN François		MOUTARDIER Denis	
SAUTEREAU Marc	a donné procuration à Jean-Michel GUERTIN	WIBAUT Isabelle	a donné procuration à Elisabeth BENOIST